

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 13 avril 2015

• **Nombre de présents :**

20

• **Quorum :**

16

Ordre du jour :

Compte financier 2014

Conventions et contrats 2014

DBM

Problématique du "PÈRE CENT"

Calendrier fin année scolaire

Questions diverses :

Administration

		Présent	Excusé	Absent
AUBRY Jean	Proviseur	X		
JOURDAN CAILLABERE Chrystèle	Proviseur-Adjoint	X		
CECCHETTI Marcel	Proviseur-Adjoint	X		
CHAPUT Maryvonne	Directrice des services – Agent Comptable	X		
FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

BERGE Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
-----	Représentant le Conseil Régional			X
MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X
BOUTTONET Etienne	Représentant la Municipalité		X	

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

GOYA Nicolas	SNES-FSU	X		
BREIL BOIN Isabelle		X		
RICCI Lucile		X		
ROSSIGNOL Isabelle		X		
DELAFOY Jean-Michel	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
JEAULT Jean-Michel		X		
LUCU Pascal		X		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

GEST Jocelyne	Liste sans étiquette	X		
MOREAU Fabrice		X		
POZO PIZARRO Piere		X		

Parents d'Élèves

GABIRSU Ramuntxo	FCPE		X	
LASVEAUX Frédéric		X		
SAINT-JEAN Anne-Marie			X	
SIOUGOS Cathy			X	
FERRAND Jean-Joël	BIGA BAI	X		

Elèves

CHEVREUL Yasmine	TL1/ES4			X
GENESTINE Tom	TES2	X		
GIVAUDON Téo	TS4	X		
LABORDERIE Arthur	BTS-SON1			X
TRINQUE Gabrielle	TS4			X

Ouverture de la séance à 18 h 15

20 personnes présentes, le quorum est atteint.

Monsieur AUBRY désigne le secrétaire de séance : Mme GEST Représentante des personnels ATOSS

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du CA du 12 février 2015.

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour et énonce les questions diverses proposées par les élèves et les enseignants : elles concernent l'organisation des épreuves du baccalauréat de la série L et des options CIAV sur un site extérieur à la ville de Bayonne.

L'ordre du jour est approuvé.

Monsieur le Proviseur laisse la parole à Mme CHAPUT Directrice des Services, Agent comptable et gestionnaire du lycée.

Le conseil d'Administration passe à l'ordre du jour

1 – Compte Financier 2014

Madame CHAPUT commente le rapport unique de présentation du compte financier de l'année 2014, la maquette est sous forme de la nouvelle réglementation comptable et budgétaire pour la deuxième année consécutive.

P 3 - Présentation de la structure et organisation des services financiers et comptables de l'établissement
Le nombre d'élèves est en augmentation depuis ces trois dernières années.

P 6 – Compte rendu de gestion sur 3 ans

Mme CHAPUT souligne l'augmentation des dépenses d'électricité et fait un rappel sur les notions d'économie d'énergie, chacun doit se sentir concerné surtout en électricité - par exemple éteindre systématiquement la salle dès que le cours est terminé.

Monsieur JEAULT représentant des enseignants SE-UNSA, SGEN CFDT, propose de mettre des ampoules à basse consommation d'énergie dans les salles de classe.

Madame CHAPUT précise que l'établissement va être restructuré dans 2 prochaines années et que cette opération sera prise en compte à ce moment là.

Monsieur DELAFOIX représentant des enseignants SE-UNSA, SGEN CFDT précise aussi que le nombre croissant de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes) et qui restent en veille contribue aussi à une plus grande consommation d'électricité.

P 7 - Situation et suivi du SRH

Mme CHAPUT commente la baisse d'effectifs des élèves et surtout des commensaux au self. Elle demande pourquoi les enseignants ne déjeunent plus. Est-ce le fait d'avoir mis à disposition des professeurs un réfrigérateur en salle des profs ? Y a-t-il un problème de qualité sur les repas servis ?

Monsieur GOYA représentant des enseignants SNES-FSU explique que le bruit et la résonance dans la salle de restauration ne permettent pas une pause déjeuner tranquille. La qualité de la production est remise en cause, il indique que l'offre du choix des entrées n'est pas équitable sur l'ensemble du service.

Monsieur JEAULT demande si la baisse de fréquentation du restaurant est compensée par une hausse des ventes à la cafétéria.

Mme GEST représentante des personnels répond que non.

Mme CHAPUT précise qu'une rencontre doit avoir lieu mardi 14 dans la matinée avec le chef de cuisine. Elle fait part des difficultés de fonctionnement qu'il rencontre avec son équipe de professionnels.

P - 8 à 13 - Mme CHAPUT continue à développer le compte financier et précise les dépenses de la taxe d'apprentissage.

Monsieur GOYA demande comment se fait la collecte de la TA.

Monsieur le Proviseur explique qu'il y a une campagne de taxe, les entreprises sont sollicitées et leur apport intervient dans le cadre de la formation initiale pour financer les dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technique et professionnel. Il indique également que la Chambre de Commerce qui reçoit les contributions effectue un reversement mais il ne connaît pas la hauteur du pourcentage reversé.

P 14 - Mme ROSSIGNOL représentante des enseignants SNES-FSU demande ce que sont les fruits et légumes de 4ème et 5ème gamme. Mme CHAPUT précise que ce sont des produits frais coupés sous vide et que la qualité n'est pas en cause.

P 15 - Commentaire de l'exécution budgétaire par Mme CHAPUT : 40 décisions modificatives ont été faites sur le budget 2014.

P 18 - Mme CHAPUT détaille le résultat par service

P 20 à 39 - Mme CHAPUT explique la capacité d'autofinancement, les fonds de roulement et les variations, commente les investissements et la situation du patrimoine

Monsieur le Proviseur propose l'adoption du COFI 2014 à l'assemblée : le compte financier est adopté à l'unanimité.

Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

AFFECTATION DES RESULTATS

P 40 - Après les commentaires de Mme CHAPUT, Monsieur le Proviseur soumet l'affectation des résultats au vote des membres du Conseil d'Administration : 20 voix pour

Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

2 - Conventions et contrats 2014

Convention CJH

Madame CHAPUT présente la convention d'occupation des locaux pendant l'été (du 3 juillet au 25 août) par l'Association des Jours Heureux. Elle précise que les zones d'accès du lycée ont été très limitées et bien identifiées dans le corps de la convention.

Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

Convention SAINT VINCENT DE TYROSSE

Mme CHAPUT propose la convention de restauration et d'hébergement pour les élèves du lycée Sud des Landes de Saint Vincent de Tyrosse du 17 au 24 juin pendant les épreuves du baccalauréat. Cet établissement est en pleine restructuration et les élèves sont dispersés sur différents centres d'examens pour les épreuves. Le lycée Cassin accueillera des élèves à la demi-pension et à l'internat.

Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

Convention adhésion groupement de commande de la zone Bayonne-Biarritz année 2016

- Surgelés et épicerie
 - **Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**
- Produits laitiers et charcuterie
 - **Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**
- Viande et volaille bio
 - **Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

Contrat renouvellement Ecolab

- **Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

Contrat maintenance logiciel et bornes restauration ARD

- **Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0**

3 - DBM

Monsieur le Proviseur développe la nécessité de la DBM, Mme CHAPUT explique chacune des lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement

Vote : POUR 20 – ABSTENTION : 0 – CONTRE : 0

4 - Problématique du "PÈRE CENT"

Monsieur le Proviseur fait part au Conseil d'Administration des conséquences liées à cette journée : deux élèves de l'établissement ont été blessés.

Il donne lecture du courrier de Monsieur le Recteur rappelant que ce jour n'est pas banalisé. Il demande aux parents d'être plus vigilants sur leur adhésion à ce genre de manifestation. Il souhaite que les parents n'autorisent plus leurs enfants à participer à cet événement.

Il annonce l'interdiction de cette manifestation pour l'année prochaine, et des sanctions seront prises à l'égard des élèves qui ne respecteront pas cette décision.

5 – Calendrier fin d'année scolaire

Monsieur le Proviseur présente le calendrier de fin d'année scolaire. Il précise que les circulaires d'affectation et d'orientation ne sont pas encore parvenues.

En raison des épreuves liées aux examens les cours se termineront le vendredi 12 juin 2015.

6 – Questions diverses

Les élèves posent le problème de l'organisation de certaines épreuves et notamment pour les séries L et l'option CIAV en dehors de la ville de Bayonne.

Les enseignants abordent également la question de l'éloignement géographique de ces épreuves. Ils demandent pourquoi ces épreuves ont lieu à USTARITZ, et pourquoi ils en ont connaissance si tardivement.

Mme BREIL-BOUIN représentante suppléante des enseignants SNES-FSU s'inquiète d'autant plus que les épreuves de l'option CIAV ont été avancées de 3 semaines : elles auront lieu du 1er au 15 juin, elle s'interroge sur le fait qu'il faut des équipements appropriés pour ces options.

Monsieur CECCHETTI Proviseur Adjoint en charge des examens rappelle le calendrier national et académique et précise qu'un courrier a été transmis à la Division des Examens du Rectorat de Bordeaux pour évoquer les problèmes de transport des élèves et les inquiétudes pour l'option CIAV.

La réponse apportée par les services rectoraux reprend la nouvelle répartition géographique des établissements du BAB scindée en 2 zones.

Il indique également avoir pris contact avec les services du Conseil Général pour les transports et est dans l'attente d'une réponse.

Monsieur le Proviseur signale aux élèves qu'il existe une ligne commerciale entre Bayonne et Ustaritz.

Monsieur FERRAND représentant des parents d'élèves BIGA BAI formule son inquiétude sur le matériel mis à disposition pour les épreuves de l'option CIAV dans l'établissement d'Ustaritz.

Concernant les épreuves de l'option CIAV, Monsieur CECCHETTI précise avoir rencontré l'Inspecteur Pédagogique Régional qui doit vérifier et valider les conditions matérielles dans le centre de baccalauréat désigné.

Mme RICCI Lucile représente des enseignants SNES-FSU, professeurs de russe, s'étonne que ses élèves) soient convoqués à PAU pour leurs épreuves de langue. Elle présume qu'elle sera également convoquée à PAU et demande à Monsieur CECCHETTI de bien vouloir s'assurer auprès de la DEC qu'elle ne sera pas examinatrice de ses propres élèves.

Monsieur le Proviseur précise qu'une solution d'hébergement pour les élèves sur un lycée de Pau pourra être trouvée si besoin.

Abri bus devant le lycée

Suite à la demande des élèves du CVL à la Mairie de Bayonne, Monsieur le Proviseur donne lecture de la réponse reçue par le lycée. L'agrandissement de l'abri bus dépend du syndicat de la Communauté d'agglomération, des travaux de voirie devraient être entrepris en 2016. Rentrée 2015

Monsieur le Proviseur annonce les décisions du Comité Technique Paritaire Académique

Agent de laboratoire :	+ 0,5 poste
Assistant d'Education :	- 1,5 poste
Conseiller Principal d'Education :	1 poste bloqué
Pôle Image et Son (BTS) :	+ 1 poste (création spécifique au BTS)

Monsieur le Proviseur fait part au Conseil d'Administration du bilan très positif de la matinée Portes Ouvertes du lycée du samedi 11 avril 2015.

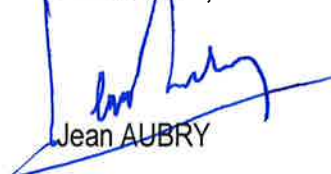
La séance est levée à 20 H 00.

Le secrétaire de séance,



GEST Jocelyne

Le Proviseur,



Jean AUBRY